RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00821
Numéro SIREN : 480 034 388
Nom ou dénomination : SODESUP II

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006708

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.445 euros
Siège social : 288 avenue Emile Hugues
06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président



Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	122 331	121 428	903	6 873
Fonds commercial (1)	9 710 236		9 710 236	9 710 236
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 490	25 490		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 496 186	1 337 915	158 271	209 703
Autres immobilisations corporelles	4 918 861	4 246 293	672 568	980 924
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	113 333		113 333	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 008 088	207	1 007 881	962 246
Prêts				
Autres immobilisations financières	236 832		236 832	230 263
	17 631 357	**5 731 333**	**11 900 023**	**12 100 244**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 489		12 489	12 242
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 290 453	21 105	2 269 347	2 355 267
Avances et acomptes versés sur commandes	**52 448**		**52 448**	**59 389**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 439		15 439	11 570
Autres créances	508 146	12 051	496 095	529 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	700 000		700 000	550 000
Disponibilités	3 044 245		3 044 245	3 138 743
Charges constatées d'avance (3)	206 871		206 871	190 888
	6 830 090	**33 157**	**6 796 934**	**6 847 220**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**24 461 447**	**5 764 490**	**18 696 957**	**18 947 464**
(1) Dont droit au bail			1 075 000	1 075 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 445	100 445
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 640 355	3 640 355
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 045	10 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 382 843	7 072 687
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 280 818**	**1 310 156**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 414 506**	**12 133 688**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	220 828	174 254
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**220 828**	**174 254**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	882 911	1 365 072
Emprunts et dettes financières diverses (3)	236 577	296 137
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	130 261	122 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 673	3 393 626
Dettes fiscales et sociales	1 347 545	1 375 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 252	74 693
Autres dettes	9 405	12 381
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**6 061 623**	**6 639 522**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**18 696 957**	**18 947 464**
(1) Dont à plus d'un an (a)	392 722	879 309
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 538 641	5 637 630
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 578	2 916
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 587 879	31 708 983
Production vendue (biens)	3 778 453	3 660 840
Production vendue (services)	690 313	611 391
Chiffre d'affaires net	**36 056 645**	**35 981 214**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	79 117	90 835
Autres produits	26 227	15 795
Total des produits d'exploitation (I)	**36 161 989**	**36 087 844**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 953 253	24 889 492
Variations de stock	89 871	11 045
Achats de matières premières et autres approvisionnements	82 929	86 884
Variations de stock	-247	-806
Autres achats et charges externes (a)	4 206 596	4 203 804
Impôts, taxes et versements assimilés	402 767	409 994
Salaires et traitements	2 859 635	2 904 174
Charges sociales	918 198	959 918
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	472 738	530 193
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	21 105	25 057
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 944	13 011
Total des charges d'exploitation (II)	**34 012 791**	**34 032 766**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 149 198**	**2 055 079**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		58 685
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 663	12 009
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**11 663**	**70 694**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	10 631	13 450
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		13
Total des charges financières (VI)	**10 631**	**13 463**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 032**	**57 231**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 150 230**	**2 112 310**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		158 033
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	26 210	31 715
Total des produits exceptionnels (VII)	**26 210**	**189 748**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	507	
Sur opérations en capital		139 792
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 574	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**47 081**	**139 792**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-20 871**	**49 956**
Participation des salariés aux résultats (IX)	336 381	294 186
Impôts sur les bénéfices (X)	512 160	557 924
Total des produits	**36 199 862**	**36 348 286**
Total des charges	**34 919 045**	**35 038 130**
BENEFICE OU PERTE	**1 280 818**	**1 310 156**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 854	7 148
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 500	574

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020,
dont le total est de 18 696 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 280 818 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Matériel et outillage : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier pris d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 710 236			9 710 236
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 579	4 752		122 331
Immobilisations incorporelles	**9 827 815**	**4 752**		**9 832 567**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 459 444	36 742		1 496 186
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 550 477	48 682		4 599 159
- Matériel de transport	79 574			79 574
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 324	16 804		240 128
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		113 333		113 333
Immobilisations corporelles	**6 338 309**	**215 561**		**6 553 870**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	962 453	45 635		1 008 088
- Prêts et autres immobilisations financières	230 263	6 569		236 832
Immobilisations financières	**1 192 716**	**52 204**		**1 244 920**
ACTIF IMMOBILISE	**17 358 840**	**272 517**		**17 631 357**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 635 236
Total	**8 635 236**

Le mali technique de fusion est totalement affecté en fonds commercial.

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à sa valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation de notre fonds commercial.

Ce changement de règlementation n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 706	10 722		121 428
Immobilisations incorporelles	**110 706**	**10 722**		**121 428**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 249 741	88 174		1 337 915
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 661 459	343 023		4 004 482
- Matériel de transport	22 551	13 787		36 338
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 441	17 032		205 473
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 147 682**	**462 016**		**5 609 698**
ACTIF IMMOBILISE	**5 258 388**	**472 738**		**5 731 126**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 967 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	236 832		236 832
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 439	15 439	
Autres	508 146	508 146	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	206 871	206 871	
Total	**967 288**	**730 456**	**236 832**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2020	30/09/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	83 484	71 411
Disponibilités	7 560	2 863
Total	**91 044**	**74 274**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	207			207
Stocks	25 057	21 105	25 057	21 105
Créances et Valeurs mobilières	12 051			12 051
Total	**37 316**	**21 105**	**25 057**	**33 364**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 105	25 057	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 445,00 euros décomposé en 100 445 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	99 254				99 254
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 000	46 574			121 574
Total	**174 254**	**46 574**			**220 828**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		46 574			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 931 362 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 602	3 602		
- à plus de 1 an à l'origine	879 309	486 587	392 722	
Emprunts et dettes financières divers	237 349	237 349		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 673	3 359 673		
Dettes fiscales et sociales	1 346 773	1 346 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 252	95 252		
Autres dettes	9 405	9 405		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 931 362**	**5 538 641**	**392 722**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	482 812			

Impact du COVID-19 dans les comptes au 30.09.2020

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.
Aucun prêt dans le cadre des politiques de soutien (PGE,...) n'a été contracté à la date de clôture.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	879 309	879 309	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**879 309**	**879 309**	

Etat des sûretés réelles consenties
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce SODESUP II au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 3.000 k€.
En-cours au 30.09.2020 766 025 euros.

- Nantissement du compte bancaire BECM au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 250 k€.
En-cours au 30.09.2020 113 284 euros.

Charges à payer

	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24	34
Emprunts et dettes financières divers	1 493	574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	358 948	282 809
Dettes fiscales et sociales	1 142 479	1 204 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**1 502 944**	**1 487 856**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	30/09/2020	30/09/2019
Charges d'exploitation	206 871	190 888
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**206 871**	**190 888**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 778 453		3 778 453
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	31 587 879		31 587 879
Produits des activités annexes	690 313		690 313
TOTAL	**36 056 645**		**36 056 645**

Impact du COVID-19 dans les comptes clos au 30.09.2020

L'entreprise a constaté une baisse d'activité sur le rayon Espace Culturel (- 9 %) suite aux différentes mesures prises par le gouvernement, particulièrement celle du confinement de la population sur le 1er semestre 2020, qui ont obligé à la fermeture de l'établissement du 15 mars 2020 au 10 mai 2020.

Néanmoins, le niveau de chiffre d'affaires global dégagé par la société sur l'exercice est maintenu par rapport à l'exercice précédent.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes anuels : 17 000 euros

Charges et Produits exceptionnels

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		158 033
Reprises sur provisions et transferts de charge	26 210	31 715
Total des produits exceptionnels	**26 210**	**189 748**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	507	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		139 792
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 574	
Total des charges exceptionnelles	**47 081**	**139 792**
Résultat exceptionnel	**-20 871**	**49 956**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2015, la société SAS SODESUP II est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VENCENI.

Le groupe est constitué par :

-la société SAS VENCENI : tête de groupe.
-la société SAS SODESUP II : filiale à 99.99 %.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 512 160 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 108 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	82	
Ouvriers		
Total	**108**	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	254 526
Engagements de crédit-bail mobilier	9 304
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 3 000 K€	*6 225*
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 250 K€	*695*
Autres engagements donnés	6 920
Total	**270 750**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**24 422**	**24 422**
Cumul exercices antérieurs				10 990	10 990
Dotations de l'exercice				4 884	4 884
Amortissements				**15 874**	**15 874**
Cumul exercices antérieurs				10 467	10 467
Exercice				4 652	4 652
Redevances payées				**15 118**	**15 118**
A un an au plus				4 652	4 652
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 652	4 652
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**9 304**	**9 304**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**4 652**	**4 652**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 526 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.Il n'a pas été signé d'accord particulier.
L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.
La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espèrance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Hypothèse retenue: départ volontaire des salariés.
Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.33 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Critère de rotation du personnel : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.
- Table de mortalité : (table INSEE TD 2018)

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.445 euros
Siège social : 288 avenue Emile Hugues
06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 11 MARS 2021

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont elle constate l'existence et qui s'élève à 1.280.818 euros, de la façon suivante :

Bénéfice :	1.280.818 euros
Affectation :	
- Aux actionnaires à titre de dividendes, à concurrence de *Soit un dividende de 11,95 € (valeur arrondie) par action,*	1.200.000 euros
- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit *Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 7.463.661 €.*	80.818 euros
Total affecté :	**1.280.818 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 11.214.506 euros pour un capital social de 100.445 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

L'Assemblée Générale constate également qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2022 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30/09/2017	1.000.000 €	30 €	999.970 €
30/09/2018	1.400.000 €	42 €	1.399.958 €
30/09/2019	1.000.000 €	30 €	999.970 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 mars 2021.

Certifiée conforme
Le Président



commissaire
aux comptes

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 445 €
288 avenue Emile Hugues
06140 – VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22

S.A.S. SODESUP II
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'assemblée générale de la société SODESUP II,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODESUP II relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SODESUP II à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, mentionnées le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

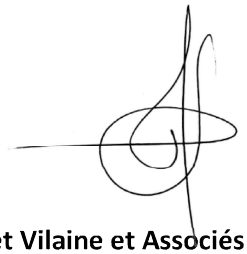
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 3 mars 2021





Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Représenté par Marc SOUCARRE

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux Comptes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Annexe **:** Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

ANNEXE
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	122 331	121 428	903	6 873
Fonds commercial (1)	9 710 236		9 710 236	9 710 236
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 490	25 490		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 496 186	1 337 915	158 271	209 703
Autres immobilisations corporelles	4 918 861	4 246 293	672 568	980 924
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	113 333		113 333	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 008 088	207	1 007 881	962 246
Prêts				
Autres immobilisations financières	236 832		236 832	230 263
	17 631 357	**5 731 333**	**11 900 023**	**12 100 244**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 489		12 489	12 242
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 290 453	21 105	2 269 347	2 355 267
Avances et acomptes versés sur commandes	**52 448**		**52 448**	**59 389**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 439		15 439	11 570
Autres créances	508 146	12 051	496 095	529 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	700 000		700 000	550 000
Disponibilités	3 044 245		3 044 245	3 138 743
Charges constatées d'avance (3)	206 871		206 871	190 888
	6 830 090	**33 157**	**6 796 934**	**6 847 220**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**24 461 447**	**5 764 490**	**18 696 957**	**18 947 464**
(1) Dont droit au bail			1 075 000	1 075 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 445	100 445
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 640 355	3 640 355
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 045	10 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 382 843	7 072 687
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 280 818**	**1 310 156**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 414 506**	**12 133 688**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	220 828	174 254
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**220 828**	**174 254**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	882 911	1 365 072
Emprunts et dettes financières diverses (3)	236 577	296 137
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	130 261	122 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 673	3 393 626
Dettes fiscales et sociales	1 347 545	1 375 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 252	74 693
Autres dettes	9 405	12 381
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**6 061 623**	**6 639 522**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**18 696 957**	**18 947 464**
(1) Dont à plus d'un an (a)	392 722	879 309
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 538 641	5 637 630
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 578	2 916
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 587 879	31 708 983
Production vendue (biens)	3 778 453	3 660 840
Production vendue (services)	690 313	611 391
Chiffre d'affaires net	**36 056 645**	**35 981 214**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	79 117	90 835
Autres produits	26 227	15 795
Total des produits d'exploitation (I)	**36 161 989**	**36 087 844**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 953 253	24 889 492
Variations de stock	89 871	11 045
Achats de matières premières et autres approvisionnements	82 929	86 884
Variations de stock	-247	-806
Autres achats et charges externes (a)	4 206 596	4 203 804
Impôts, taxes et versements assimilés	402 767	409 994
Salaires et traitements	2 859 635	2 904 174
Charges sociales	918 198	959 918
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	472 738	530 193
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	21 105	25 057
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 944	13 011
Total des charges d'exploitation (II)	**34 012 791**	**34 032 766**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 149 198**	**2 055 079**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		58 685
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 663	12 009
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**11 663**	**70 694**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	10 631	13 450
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		13
Total des charges financières (VI)	**10 631**	**13 463**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 032**	**57 231**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 150 230**	**2 112 310**

Cabinet Trintignac et Associés
Commissaires aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		158 033
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	26 210	31 715
Total des produits exceptionnels (VII)	**26 210**	**189 748**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	507	
Sur opérations en capital		139 792
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 574	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**47 081**	**139 792**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-20 871**	**49 956**
Participation des salariés aux résultats (IX)	336 381	294 186
Impôts sur les bénéfices (X)	512 160	557 924
Total des produits	**36 199 862**	**36 348 286**
Total des charges	**34 919 045**	**35 038 130**
BENEFICE OU PERTE	**1 280 818**	**1 310 156**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 854	7 148
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 500	574

Cabinet Vialle et Associés
Commissaires aux Comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020,
dont le total est de 18 696 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 280 818 euros.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Cabinet Vilain et Associés
Commissaires aux Comptes

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Matériel et outillage : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier pris d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cabinet Lavine et Associés
Commissaire aux Comptes

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux comptes

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Cabinet Veaine et Associés Commissaires aux Comptes

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 710 236			9 710 236
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 579	4 752		122 331
Immobilisations incorporelles	**9 827 815**	**4 752**		**9 832 567**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 459 444	36 742		1 496 186
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 550 477	48 682		4 599 159
- Matériel de transport	79 574			79 574
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 324	16 804		240 128
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		113 333		113 333
Immobilisations corporelles	**6 338 309**	**215 561**		**6 553 870**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	962 453	45 635		1 008 088
- Prêts et autres immobilisations financières	230 263	6 569		236 832
Immobilisations financières	**1 192 716**	**52 204**		**1 244 920**
ACTIF IMMOBILISE	**17 358 840**	**272 517**		**17 631 357**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Cabinet Malaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	30/09/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 635 236
Total	**8 635 236**

Le mali technique de fusion est totalement affecté en fonds commercial.

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à sa valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation de notre fonds commercial.

Ce changement de règlementation n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 706	10 722		121 428
Immobilisations incorporelles	**110 706**	**10 722**		**121 428**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 249 741	88 174		1 337 915
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 661 459	343 023		4 004 482
- Matériel de transport	22 551	13 787		36 338
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 441	17 032		205 473
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 147 682**	**462 016**		**5 609 698**
ACTIF IMMOBILISE	**5 258 388**	**472 738**		**5 731 126**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 967 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Cabinet Vilaine et Associés Commissaire aux Comptes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	236 832		236 832
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 439	15 439	
Autres	508 146	508 146	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	206 871	206 871	
Total	**967 288**	**730 456**	**236 832**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2020	30/09/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	83 484	71 411
Disponibilités	7 560	2 863
Total	**91 044**	**74 274**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Cabinet Malaine et Associés
Commissaires aux Comptes

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	207			207
Stocks	25 057	21 105	25 057	21 105
Créances et Valeurs mobilières	12 051			12 051
Total	**37 316**	**21 105**	**25 057**	**33 364**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 105	25 057	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 445,00 euros décomposé en 100 445 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	99 254				99 254
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 000	46 574			121 574
Total	**174 254**	**46 574**			**220 828**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		46 574			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 931 362 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Cabinet Vilaine et Associés Commissaire aux Comptes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 602	3 602		
- à plus de 1 an à l'origine	879 309	486 587	392 722	
Emprunts et dettes financières divers	237 349	237 349		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 673	3 359 673		
Dettes fiscales et sociales	1 346 773	1 346 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 252	95 252		
Autres dettes	9 405	9 405		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 931 362**	**5 538 641**	**392 722**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	482 812			

Impact du COVID-19 dans les comptes au 30.09.2020

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.
Aucun prêt dans le cadre des politiques de soutien (PGE,...) n'a été contracté à la date de clôture.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	879 309	879 309	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**879 309**	**879 309**	

Cabinet Plaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Etat des sûretés réelles consenties
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce SODESUP II au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 3.000 k€.
En-cours au 30.09.2020 766 025 euros.

- Nantissement du compte bancaire BECM au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 250 k€.
En-cours au 30.09.2020 113 284 euros.

Charges à payer

	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24	34
Emprunts et dettes financières divers	1 493	574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	358 948	282 809
Dettes fiscales et sociales	1 142 479	1 204 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**1 502 944**	**1 487 856**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Cabinet Laine et Associés
Commissaire aux comptes

	30/09/2020	30/09/2019
Charges d'exploitation	206 871	190 888
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**206 871**	**190 888**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 778 453		3 778 453
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	31 587 879		31 587 879
Produits des activités annexes	690 313		690 313
TOTAL	**36 056 645**		**36 056 645**

Cabinet Vilain et Associés Commissaires aux Comptes

Impact du COVID-19 dans les comptes clos au 30.09.2020

L'entreprise a constaté une baisse d'activité sur le rayon Espace Culturel (- 9 %) suite aux différentes mesures prises par le gouvernement, particulièrement celle du confinement de la population sur le 1er semestre 2020, qui ont obligé à la fermeture de l'établissement du 15 mars 2020 au 10 mai 2020.

Néanmoins, le niveau de chiffre d'affaires global dégagé par la société sur l'exercice est maintenu par rapport à l'exercice précédent.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes anuels : 17 000 euros

Charges et Produits exceptionnels

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		158 033
Reprises sur provisions et transferts de charge	26 210	31 715
Total des produits exceptionnels	**26 210**	**189 748**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	507	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		139 792
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 574	
Total des charges exceptionnelles	**47 081**	**139 792**
Résultat exceptionnel	**-20 871**	**49 956**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2015, la société SAS SODESUP II est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VENCENI.

© Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Le groupe est constitué par :

-la société SAS VENCENI : tête de groupe.
-la société SAS SODESUP II : filiale à 99.99 %.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 512 160 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 108 personnes dont 1 handicapé.

Cabinet Blaise et Associés
Commissaires aux Comptes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	82	
Ouvriers		
Total	**108**	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Cabinet Veaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	254 526
Engagements de crédit-bail mobilier	9 304
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 3 000 K€	*6 225*
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 250 K€	*695*
Autres engagements donnés	6 920
Total	**270 750**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**24 422**	**24 422**
Cumul exercices antérieurs				10 990	10 990
Dotations de l'exercice				4 884	4 884
Amortissements				**15 874**	**15 874**
Cumul exercices antérieurs				10 467	10 467
Exercice				4 652	4 652
Redevances payées				**15 118**	**15 118**
A un an au plus				4 652	4 652
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 652	4 652
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**9 304**	**9 304**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**4 652**	**4 652**

Cabinet Villatoux & Associés
Commissaires aux Comptes

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 526 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.Il n'a pas été signé d'accord particulier.
L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.
La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espèrance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Hypothèse retenue: départ volontaire des salariés.
Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.33 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Critère de rotation du personnel : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.
- Table de mortalité : (table INSEE TD 2018)